À propos de ce disque

Ce disque présente les critères de recevabilité médicale pour l'adoption de méthodes contraceptives. Il reprend les informations contenues dans le manuel de l'OMS intitulé *Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives, 4ème édition*. Il permet au prestataire de la planification familiale de déterminer si une femme présentant une pathologie peut bénéficier en toute sécurité d'une ou plusieurs méthodes contraceptives efficaces.

Le disque présente des recommandations pour l'adoption des 6 méthodes contraceptives les plus courantes :

1. la pilule minidosée (contraceptifs oraux combinés minidosés, à ≤ 35 µg d'éthinylestradiol)
2. les contraceptifs injectables combinés (Cyclofem et Mesigyna)
3. les pilules progestatives pures
4. les contraceptifs progestatifs purs injectables : AMPR (injection trimestrielle) et NET-EN (injection bimestrielle)
5. les implants progestatifs purs (Norplant, Jadelle et Implanon)
6. le stérilet au cuivre.

Les recommandations présentées dans le disque concernent l'adoption des méthodes contraceptives. Pour la poursuite de la contraception chez une femme présentant une pathologie, consulter le guide *Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives*.

Mode d'emploi du disque

Le disque permet de faire correspondre les différentes méthodes contraceptives, indiquées à l'intérieur, avec les pathologies, figurant au bord. Les chiffres qui apparaissent dans la fenêtre permettent de déterminer si l'adoption des différentes méthodes contraceptives est indiquée chez une femme atteinte de la pathologie en question :

1 = **Oui** : la méthode peut être utilisée en toutes circonstances
2 = **Oui** : la méthode peut généralement être utilisée
3 = **Non** : la méthode est généralement contre-indiquée à moins qu'aucune autre méthode plus appropriée ne soit disponible ou accept le
4 = **Non** : la méthode ne doit PAS être utilisée

Pour les catégories 1 et 4, les recommandations sont claires. Les cas correspondant aux catégories 2 ou 3 nécessitent un jugement clinique plus délicat et peut-être un suivi attentif. S'il est impossible de porter un jugement clinique avec certitude, la méthode pourra être utilisée dans les cas correspondant aux catégories 1 et 2 mais ne pourra pas être utilisée dans les cas correspondant aux catégories 3 et 4.

Certaines pathologies n'imposent aucune restriction : il existe de nombreuses pathologies en présence desquelles TOUTES les méthodes peuvent être utilisées (cas entrant dans la catégorie 1 ou 2). Ces pathologies sont énumérées au dos du disque.

Catalogage à la source: Bibliothèque de l'OMS:

OMS disque pour le choix des méthodes contraceptives selon les critères de recevabilité -- mise à jour 2008.

1.Contraception - méthodes. 2.Services de planification familiale - méthodes. 3.Détermination prise en charge - normes. 4.Ligne directrice. I.Organisation mondiale de la Santé.

ISBN 978 92 4 254771 9 (classification NLM: WP 630)

© Organisation mondiale de la Santé, 2011

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS (www.who.int) ou peuvent être achetées auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : bookorders@who.int . Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Editions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé en

ISBN 978 92 4 254771 9

Organisation mondiale de la Santé

OMS

DISQUE POUR LE CHOIX DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES SELON LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

MISE À JOUR 2008

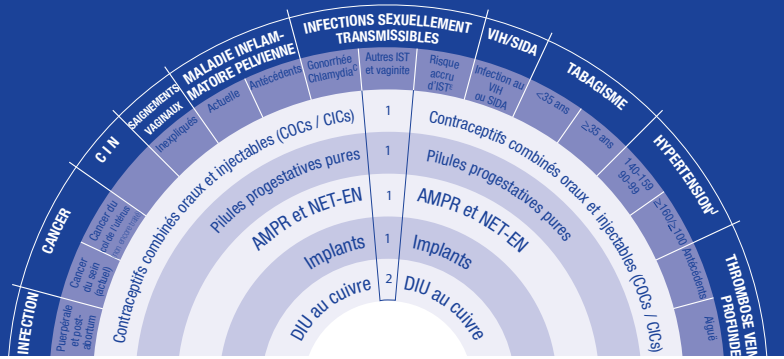

Remerciements

Les *Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives* et ce disque ont été mis au point par le Département Santé et Recherche génésiques de l'Organisation mondiale de la Santé. Le disque a été conçu selon des modèles similaires mis au point au Ghana et en Jordanie. Nous souhaiterions remercier les groupes qui se sont chargés de ce travail novateur :

- au Ghana : le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital universitaire Korle Bu, rattaché à la faculté de médecine de l'Université du Ghana, et le bureau de l'OMS dans le pays. Le Service de Santé ghanéen, l'UNFPA au Ghana, Gold Fields Ghana Ltd., JHPIEGO, EngenderHealth, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, l'USAID et le bureau de l'OMS en Érythrée ont aussi apporté leur soutien financier.
- en Jordanie : le Health Communication Partnership dans le pays, en collaboration avec le Ministère jordanien de la Santé et le personnel du Health Communication Partnership au Center for Communication Programs à la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health (JHSPH/CCP), avec le soutien de l'USAID.

Nous souhaitons également remercier les personnes dont les noms suivent, qui ont fait la synthèse des disques conçus au Ghana et en Jordanie et qui ont finalisé le disque que vous avez entre les mains :
le Dr Charles Fleischer-Djoleto (OMS/Ghana), le Pr Enyonam Kwawukume (Hôpital universitaire Korle Bu), M. Ward Rinehart (INFO Project, JHSPH/CCP), le Dr Therese Lesikel (Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique), ainsi que Mmes Kathryn Church et Sarah Johnson (Département Santé et Recherche génésiques, OMS).
Ce disque n'aurait pu voir le jour sans le soutien du Programme de Partenariat stratégique OMS-UNFPA.

Nous souhaitons enfin remercier : le Dr Kathryn Curtis, le Dr Catherine d'Arcangues, le Dr Nuriye Ortayli et le Dr Paul Van Look, qui ont accepté de revoir cet outil.

Mise en page et conception graphique : Mme Cath Hamill.

Commande d'exemplaires et demande d'informations

On trouvera des informations détaillées sur les critères de recevabilité médicale, y compris pour d'autres méthodes contraceptives, dans le manuel intitulé *Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives, 4ème édition*, 2009, que l'on peut consulter sur Internet, à l'adresse http://www.who.int/reproductive-health ou dont on peut commander des exemplaires à l'adresse ci-dessous :

Commandes de disques à l'unité :

Centre de documentation
Département Santé et Recherche génésiques
Organisation mondiale de la Santé
CH-1211 Genève 27
Suisse
Télécopie : +41 22 791 4189
Téléphone : +41 22 791 4447
Courriel : rhrpublications@who.int

Commandes de disques en grandes quantités pour les programmes :

Éditions de l'OMS
Organisation mondiale de la Santé
CH-1211 Genève 27
Suisse
Télécopie : +41 22 791 48 57
Téléphone : +41 22 791 32 64
Courriel : bookorders@who.int
Commandes en ligne : http://www.who.int/bookorders

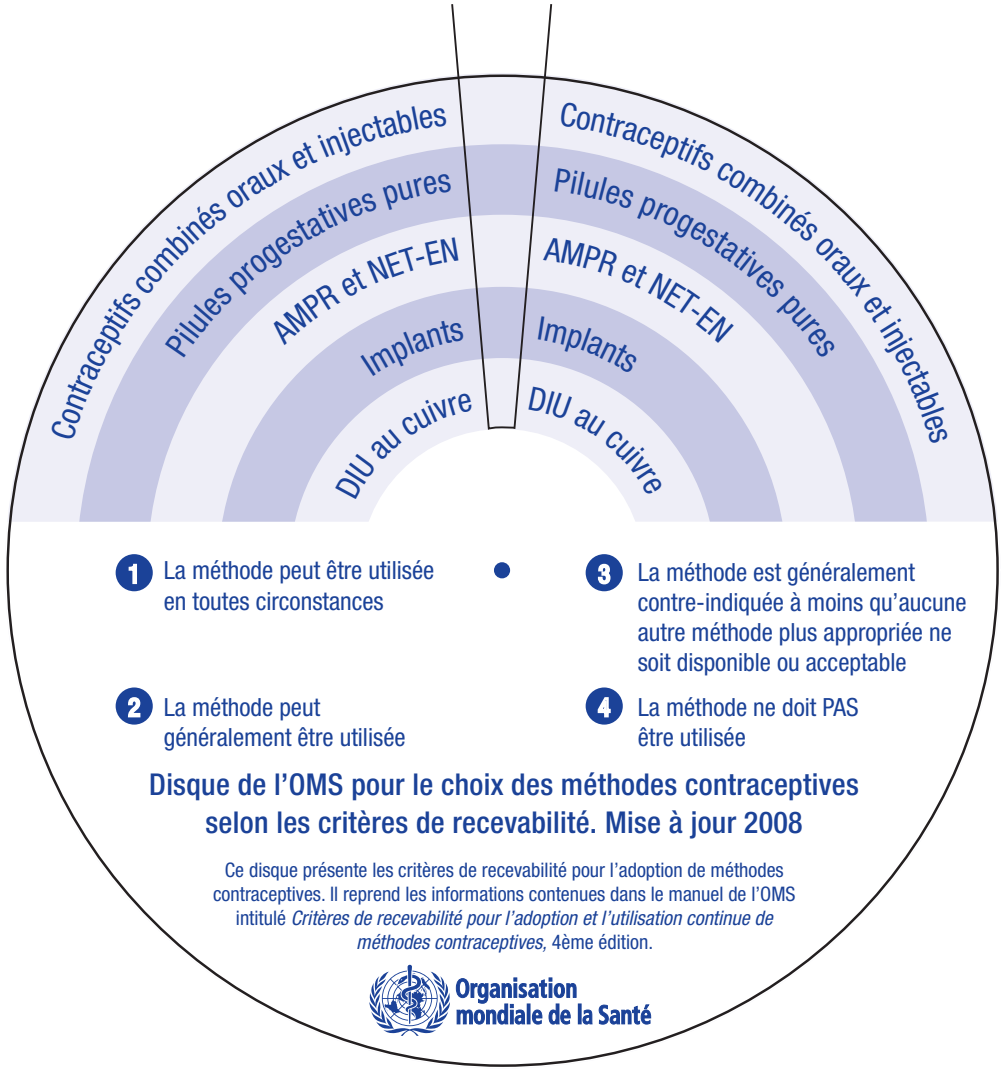
Contraceptifs combinés oraux et injectables
Pilules progestatives pures
AMPR et NET-EN
Implants
DIU au cuivre
Contraceptifs combinés oraux et injectables
Pilules progestatives pures
AMPR et NET-EN
Implants
DIU au cuivre
1 La méthode peut être utilisée en toutes circonstances
2 La méthode peut généralement être utilisée
3 La méthode est généralement contre-indiquée à moins qu'aucune autre méthode plus appropriée ne soit disponible ou acceptable
4 La méthode ne doit PAS être utilisée

Disque de l'OMS pour le choix des méthodes contraceptives selon les critères de recevabilité. Mise à jour 2008

Ce disque présente les critères de recevabilité pour l'adoption de méthodes contraceptives. Il reprend les informations contenues dans le manuel de l'OMS intitulé *Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives,* 4ème édition.

Organisation mondiale de la Santé

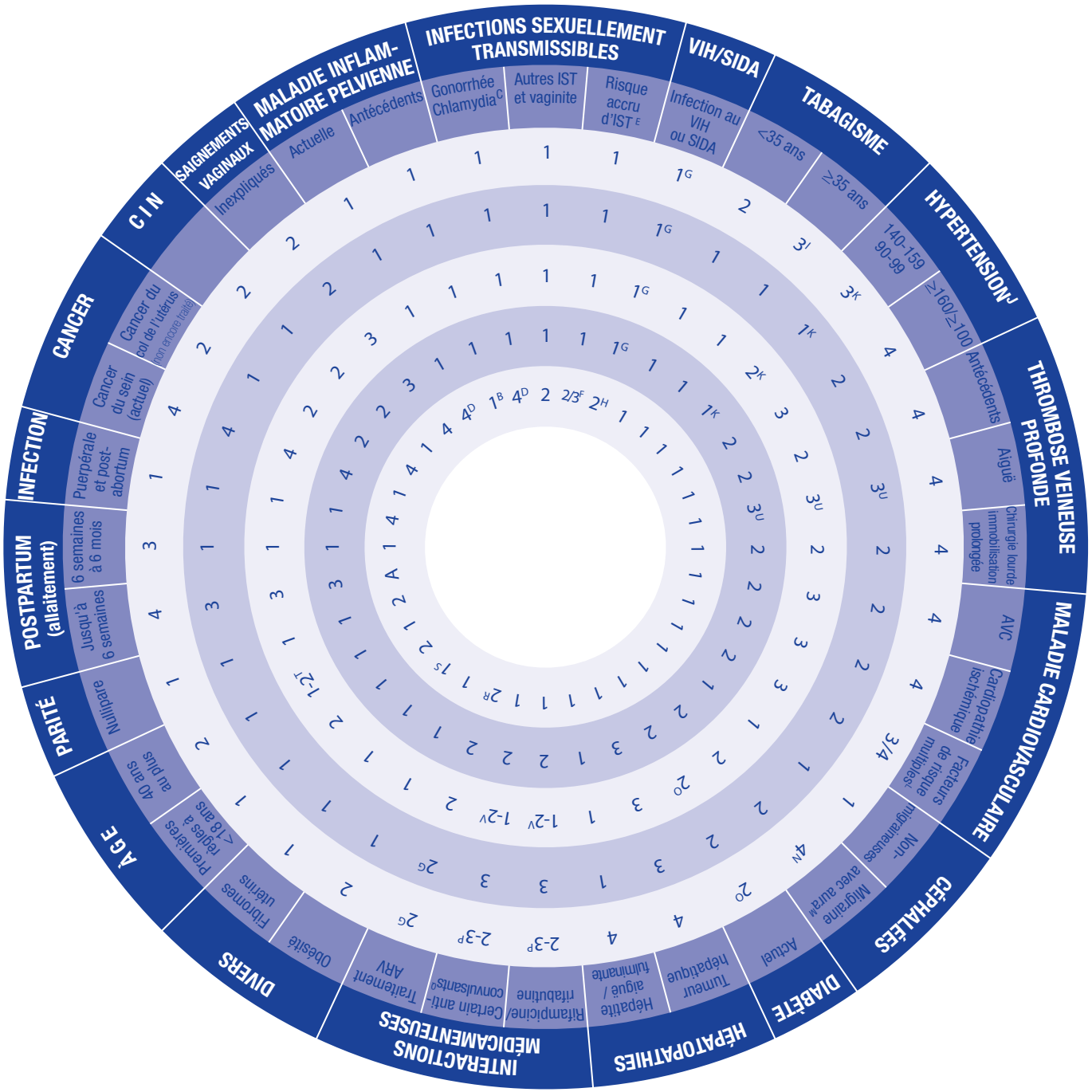
INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES
Gonorrhée Chlamydia C
Autres IST et vaginite
Risque accru d'IST E
VIH/SIDA
Infection au VIH ou SIDA
TABAGISME
<35 ans
≥35 ans
HYPERTENSION J
140-159 90-99
≥160/≥100
THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE
Antécédents
Aiguë
Chirurgie lourde immobilisation prolongée
MALADIE CARDIOVASCULAIRE
AVC
Cardiopathie ischémique
Facteurs de risque multiples
CÉPHALÉES
Non-migraineuses
Migraine avec aura M
DIABÈTE
Actuel
HÉPATOPATHIES
Tumeur hépatique
Hépatite aiguë / fulminante
INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES
Rifampicine/ rifabutine
Certain anti-convulsants G
Traitement ARV
DIVERS
Obésité
Fibromes utérins
AGE
Premières règles à <18 ans
40 ans au plus
PARITÉ
Nullipare
POSTPARTUM (allaitement)
6 semaines à 6 mois
Jusqu'à 6 semaines
INFECTION
Puerpérale et post-abortum
CANCER
Cancer du sein (actuel)
Cancer du col de l'utérus non encore traité
CIN
SAIGNEMENTS VAGINAUX
Inexpliqués
MALADIE INFLAMMATOIRE PELVIENNE
Actuelle
Antécédents

Etats rangés dans les catégories 1 et 2 pour toutes les méthodes (la méthode peut être utilisée)

- Age 18–39
- Anémies, y compris drépanocytose et thalassémie
- Antécédents de chirurgie pelvienne, y compris césarienne
- Antécédents de diabète gestationnel
- Antécédents de grossesse extra-utérine
- Antécédents familiaux de pathologie mammaire, pathologie mammaire bénigne et masse dans le sein non diagnostiquée
- Antécédents d'hypertension gravidique
- Cardiopathie valvulaire non compliquée
- Cirrhose discrète
- Dépression
- Dysménorrhée
- Endométriose
- Épilepsie
- Hépatite virale (latente ou chronique)
- Intervention chirurgicale sans immobilisation prolongée
- Paludisme
- Post-abortum (sans infection)
- Prise d'antibiotiques (sauf rifampicine/rifabutine)
- Règles irrégulières, prolongées ou abondantes
- Risque élevé d'infection au VIH
- Schistosomiase (bilharziose)
- Troubles thyroïdiens
- Tuberculose (mais en cas de tuberculose pelvienne, ne pas utiliser le stérilet)
- Tumeurs ovariennes bénignes, y compris kystes
- Varices

Notes sur les états

A Pose du stérilet au cuivre possible moins de 48 heures ou 4 semaines ou plus après l'accouchement.

B En l'absence de grossesse depuis : catégorie 2 pour le stérilet.

C Ou autres formes d'infections purulentes du col.

D Possibilité de conserver le stérilet pendant le traitement.

E En cas de risque accru d'IST ou d'infection au VIH, recommander d'utiliser le préservatif.

F En cas de risque très élevé de gonorrhée ou d'infection à Chlamydia : catégorie 3.

G En cas de traitement par antirétroviraux : catégorie 2 sauf ARV renforcé par ritonavir : catégorie 3.

H En cas de SIDA en mauvaise santé sous anti-rétroviraux : catégorie 3 pour l'insertion.

I COC et consommation de tabac importante : catégorie 4; CIC et faible consommation : catégorie 2.

J Si la tension artérielle ne peut être mesurée et qu'il n'y a pas d'antécédents d'hypertension, toutes les méthodes peuvent être utilisées.

K Même catégorie dans le cas d'hypertension contrôlée.

L Facteurs de risque : âge, tabagisme, diabète, hypertension artérielle

M Pour vérifier s'il y a une migraine avec aura, demander : "Voyez-vous une tache brillante avant d'avoir très mal à la tête?"

N En cas de migraine sans aura chez une femme < 35 ans, les COC et les CIC sont catégorie 2 ; en cas de migraine sans aura chez une femme de 35 ans ou plus, ces contraceptifs sont catégorie 3.

O En cas de diabète compliqué ou d'état diabétique existant depuis plus de 20 ans, les COC, les CIC, l'AMPR et le NET-EN : catégories 3–4.

P COC : catégorie 3, CIC : catégorie 2.

Q Phénytoïne, carbamazépine, barbituriques, primidone, topiramate, oxcarbazépine. Pour la lamotrigine COC/CIC : catégorie 3, autres méthodes : catégorie 1

R En cas de mauvais état général, le stérilet est catégorie 3.

S Si la cavité utérine est déformée, ne pas utiliser le stérilet.

T > 45 ans : catégorie 2.

U Si utilisée avec des anticoagulants : catégorie 2.

V AMPR : catégorie 1; NET-EN : catégorie 2.

Dévelopé en collaboration avec:

Communication Partnership for Family Health

Johns Hopkins Center for Communication Programs
Information and knowledge for optimal health

University of Ghana Medical School

© Organisation mondiale de la Santé, 2011